

**MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES ARTS
ET DU TOURISME**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE DU TOURISME

.....
**OBSERVATOIRE NATIONAL
DU TOURISME**



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

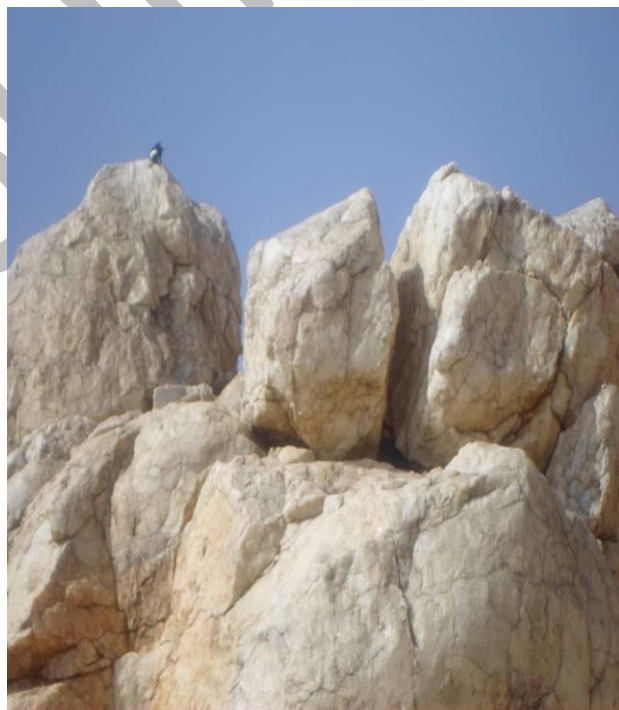


BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°039

QUATRIEME TRIMESTRE 2023



Grenier de Labien



Tondikara à Gorom-Gorom

Mars 2024

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des sigles	iv
Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme	v
Méthodologie de la collecte	vi
I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2023	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles	1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles.....	1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel.....	2
I. 1. 2. Ratios de performance	2
I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH	3
I.2. Activité de voyages	4
II. Opinions des professionnels	4
II. 1. Au quatrième trimestre 2023	4
II.1.1. Opinions des hôteliers.....	4
II.1.2. Opinions des professionnels de voyages.....	5
II. 2. Perspectives au deuxième trimestre 2024.....	6
II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie	6
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages.....	7
III. Zoom sur le SITHO.....	9
IV. Informations : Les décrets d'application de la loi d'orientation du tourisme	10
V. Tourisme infos veille.....	11
V. 1. Evènements du quatrième trimestre 2023.....	11
V. 2. Evènements du deuxième trimestre 2024	12

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim4_2023 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim4_2023 -----	2
Graphique III: Glissement annuel : Trim4_2023/Trim4_2022 -----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2023-----	3
Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT -----	4
Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim4_2023-	4
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim4_2023	5
Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim4_2023-----	5
Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim4_2023----	6
Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim4_2023 -----	6
Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim2_2024-----	6
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelière au Trim.2_2024 -----	7
Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim2_2024-----	7
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.2_2024 -----	7
Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.2_2024-----	8

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par ville -----	vi
Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim3_2023 au Trim4_2023-----	3
Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim3_2023 au Trim4_2023 -----	3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International Air Transport Association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CENASA	Centre National des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel
CFA	Communauté financière africaine
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FESIME	Festival internationale musique pour l'environnement
FILO	Foire internationale du livre de Ouagadougou
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
NAK	Nuits atypiques de Koudougou
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SID-BF	Salon international de la décoration du Burkina Faso
SIFLO	Salon International Féminin du livre de Ouagadougou
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SNC	Semaine nationale de la culture
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre
VITHRO	Vitrine internationale du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration de Ouagadougou
ZLECAf	Zone de libre- échange continentale africaine

Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public le trente neuvième numéro du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

La présente publication, première de l'année 2024, analyse d'une part, la conjoncture de l'activité touristique au quatrième trimestre 2023 et d'autre part, fait des projections sur l'évolution du secteur au deuxième trimestre 2024. Par ailleurs, il répertorie les événements touristiques, culturels, et sportifs d'envergure nationale et internationale du quatrième trimestre 2023 et du deuxième trimestre 2024 ayant un impact sur l'activité touristique.

Dans la dynamique d'une amélioration continue de ses parutions, la DGT reste attentive à toutes observations et suggestions.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles qui y sont présentées, ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques d'hébergement et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et des agences de voyages et de tourisme (AVT) de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives en raison de deux régions par zone touristique. Ce sont : les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun (zone touristique de l'Ouest), le Centre et le Centre-Ouest (zone touristique du Centre), l'Est et le Centre-Est (zone touristique de l'Est), et enfin le Nord et le Centre-Nord (zone touristique du Sahel). Elle a aussi concerné des AVT de la région du Centre et des Hauts-Bassins. Il faut relever que l'objectif visé était de couvrir 115 ETH et 17 AVT afin d'obtenir des résultats plus représentatifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et qualitatives, il est procédé à une veille touristique qui s'est faite à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle, etc. afin de recenser les événements touristiques, culturels et sportifs à venir et susceptibles d'influencer l'activité touristique.

Les phases de saisie et de traitement des données ont été réalisées par les agents du service de la synthèse économique et de la prospective.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par ville

N°	Entreprise touristiques	ETH	AVT
01	Centre	45	15
02	Hauts Bassins	10	2
03	Centre-Ouest	10	0
04	Centre-Est	10	0
05	Centre-Nord	10	0
06	Boucle du Mouhoun	10	0
07	Nord	10	0
08	Est	10	0
	Total	115	17

Source : échantillonnage, base de données Obstour/DGT

I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2023

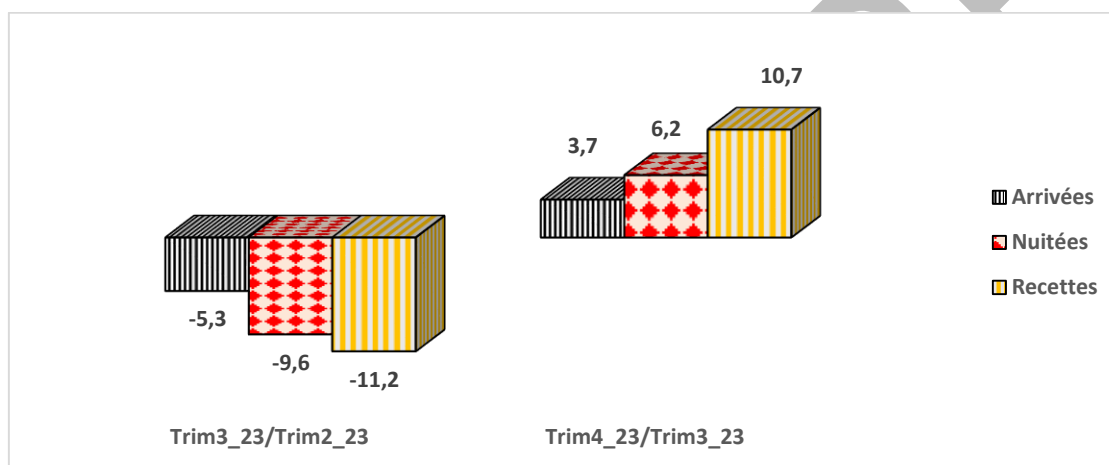
I. 1. Activité hôtelière

I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une bonne évolution au cours du quatrième trimestre 2023 par rapport au troisième trimestre 2023 comme l'indique la progression des indicateurs sur le graphique.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim4_2023

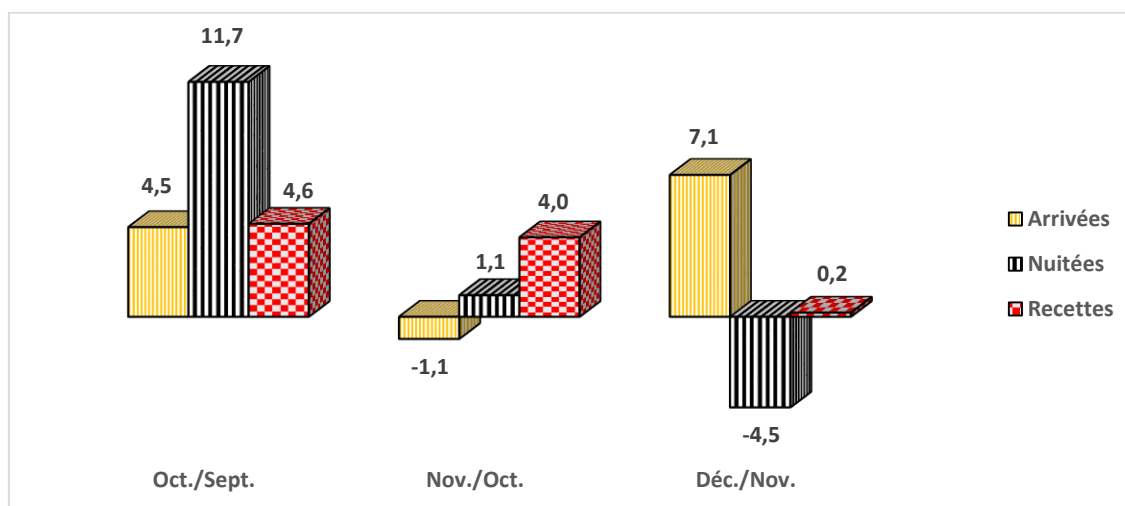


Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

Les recettes d'hébergements ont connu dans l'ensemble une évolution positive au cours du trimestre. Par contre les arrivées ont connu une baisse dans le mois de novembre par rapport à octobre de même que les nuitées pour le mois de décembre par rapport à novembre. Cette hausse des recettes serait liée aux activités connexes telles que la location de salle, la restauration, le bar, la piscine, etc.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim4_2023

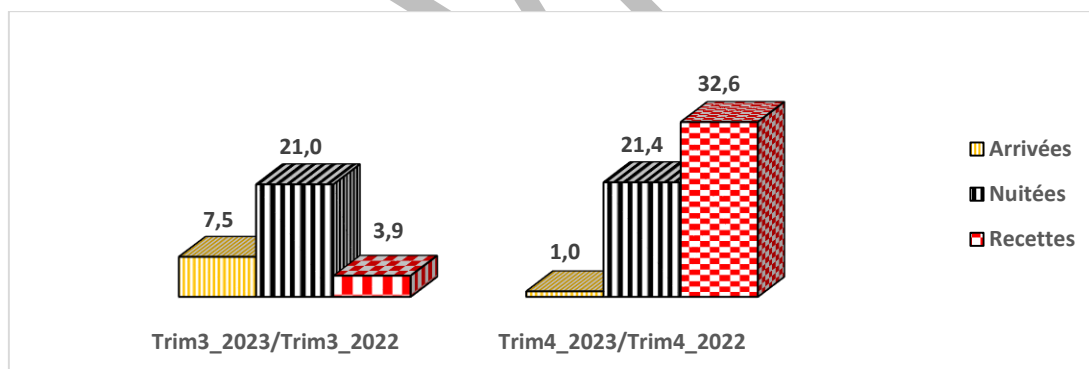


Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, l'activité d'hébergement réalise une performance positive au quatrième trimestre 2023 par rapport à celui de 2022. Les arrivées, les nuitées et les recettes ont enregistré une progression respectivement de 1,0%, 21,4% et 32,6% sur la même période.

Graphique III: Glissement annuel : Trim4_2023/Trim4_2022



Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, on constate une amélioration du taux d'occupation moyen dans toutes les catégories d'ETH. Par contre l'on remarque une légère détérioration du taux de fréquentation moyen.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim3_2023 au Trim4_2023

TO moyen (%)	Trim3_2023			Trim4_2023		
Cat. ETH	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0*	7,8	9,5	9,4	14,3	14,1	13,6
1*	20,1	16,0	11,8	23,9	21,0	20,1
2*	6,6	9,6	7,5	7,7	8,1	7,0
3*	4,3	5,6	6,8	6,7	7,0	8,0
4*/5*	36,7	36,6	35,8	42,6	46,5	40,7

Source : base de données Obstour/DGT, 2023

Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim3_2023 au Trim4_2023

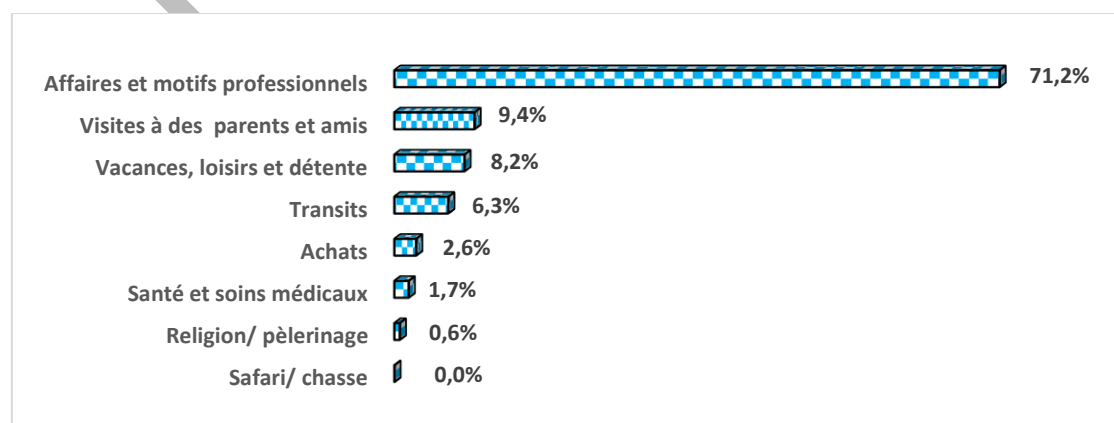
TF moyens (%)	Trim3_2023			Trim4_2023		
Cat. ETH	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0*	4,2	5,5	5,3	14,3	14,1	13,6
1*	11,1	8,5	7,5	23,9	21,0	20,1
2*	3,6	27,6	25,2	7,7	8,1	7,0
3*	2,3	3,3	5,3	6,7	7,0	8,0
4*/5*	23,3	27,1	28,2	42,6	46,5	40,7

Source : base de données Obstour/DGT, 2023.

I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH

Les séjours des touristes dans les ETH sont dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente 71,2% des arrivées totales. Suivent les motifs “Visites à des parents et amis” et “Vacances, loisirs et détente” avec respectivement 9,4% et 8,2% des arrivées globales.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2023

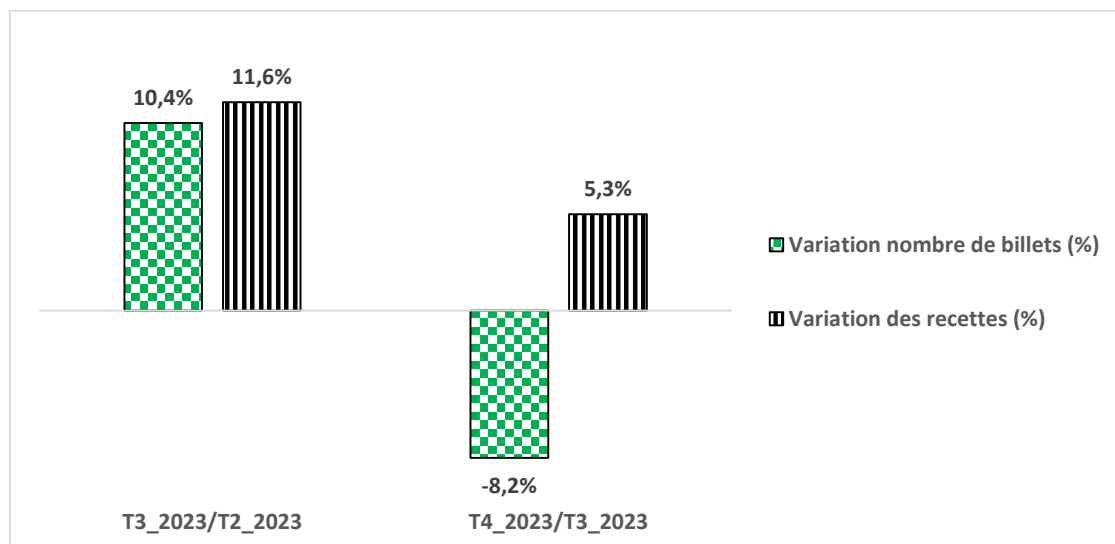


Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I.2. Activité de voyages

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme ont émis au total 7 991 billets, soit une moyenne de 615 billets par agence. La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 3 643,2 millions de FCFA.

Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT



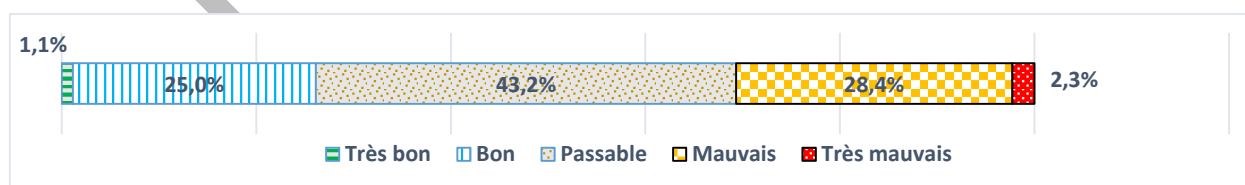
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au quatrième trimestre 2023

II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage qualitatif auprès des hôteliers sur le climat des affaires au quatrième trimestre 2023 fait ressortir des avis mitigés. En effet, 26,1% des répondants estiment que le climat des affaires a été favorable tandis que 30,7% le trouvent défavorable.

Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim4_2023



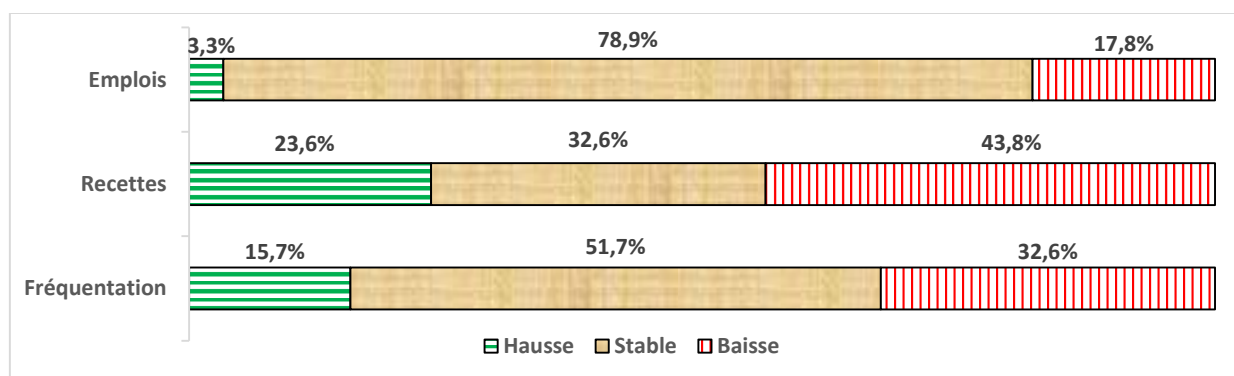
Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Au niveau de la fréquentation des ETH, 67,4% des hôteliers estiment avoir constaté au moins un maintien de leur situation par rapport au trimestre précédent.

Concernant les recettes les avis sont partagés. En effet, une proportion de 43,8% des hôteliers affirme avoir constaté une baisse du volume de leurs recettes contre 23,6% qui déclarent avoir constaté une hausse.

Quant aux effectifs, la majorité des professionnels sondés (78,9%) ont maintenu leur effectif, tandis que 17,8% ont procédé à une compression.

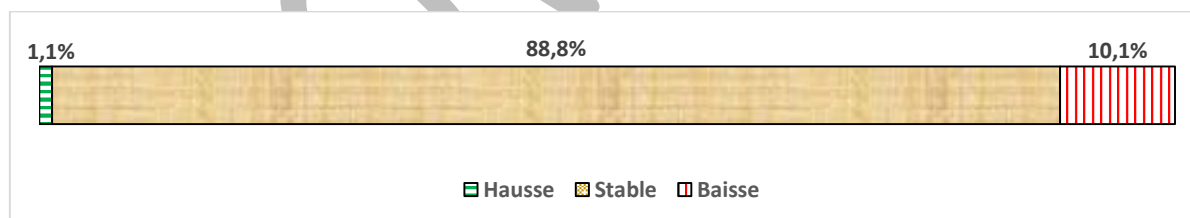
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim4_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Par rapport aux tarifs pratiqués, la majorité des professionnels sondés (88,8%) les ont gardés inchangés. Seulement une proportion de 10,1% de ceux-ci a opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim4_2023

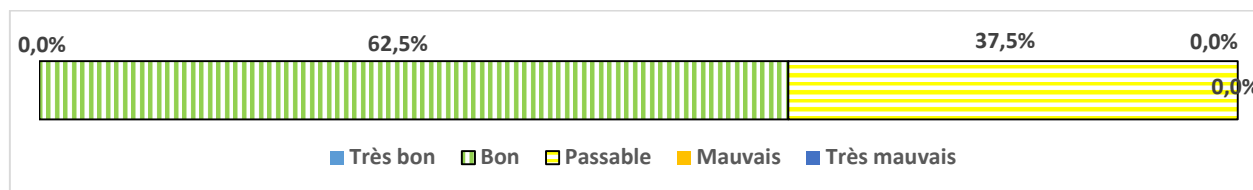


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II.1.2. Opinions des professionnels de voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est favorable. En effet, au cours de ce trimestre, 62,5% des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat plus favorable qu'au trimestre précédent.

Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim4_2023

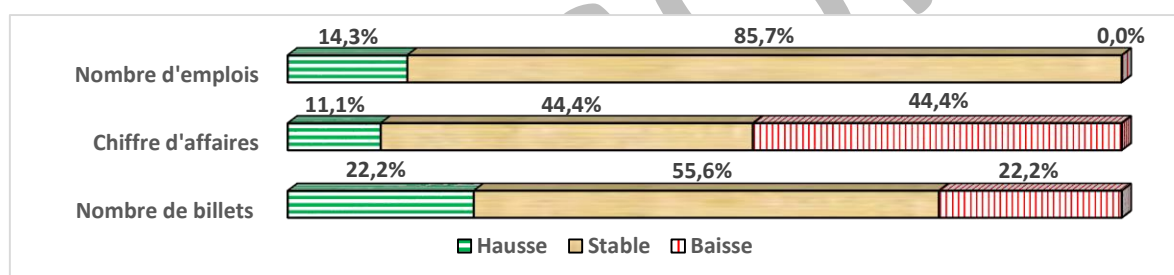


Source : Enquête Obstour/DGT, 2024

Une proportion de 55,5% des professionnels d'AVT sondés affirment avoir au moins maintenu leur chiffre d'affaires et 77,8% des acteurs ont remarqué au moins un maintien du volume de billets vendus au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent.

Par ailleurs 14,3 % des enquêtés ont affirmé avoir augmenté leur effectif.

Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim4_2023



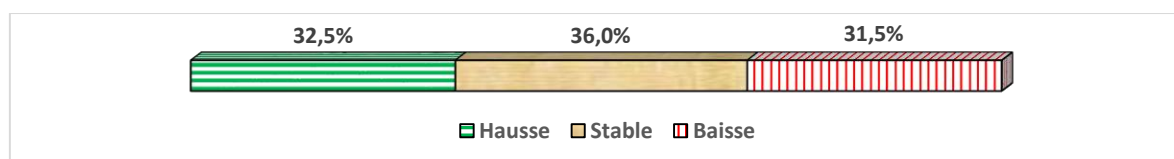
Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II. 2. Perspectives au deuxième trimestre 2024

II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au deuxième trimestre 2024, les opinions des professionnels sont partagées. En effet, une proportion de 32,5% des hôteliers présage un climat favorable contre 31,5% qui estiment que le climat des affaires au deuxième trimestre 2024 serait peu reluisant.

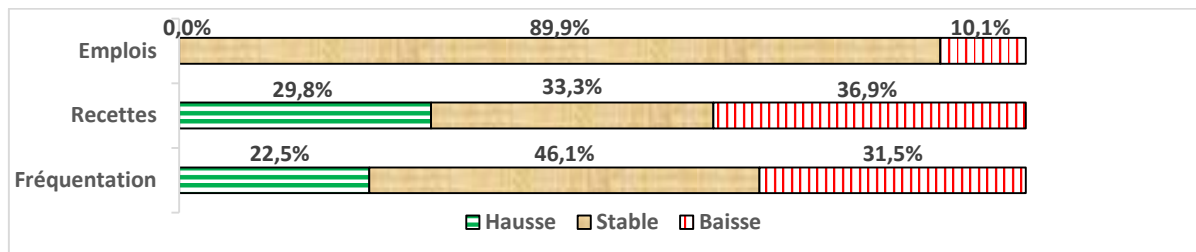
Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim2_2024



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

En perspective, 29,8% des professionnels en hébergement présagent une hausse du volume de leurs recettes. En ce qui concerne la fréquentation, une proportion de 68,6% présage au moins maintenir le niveau de leurs activités.

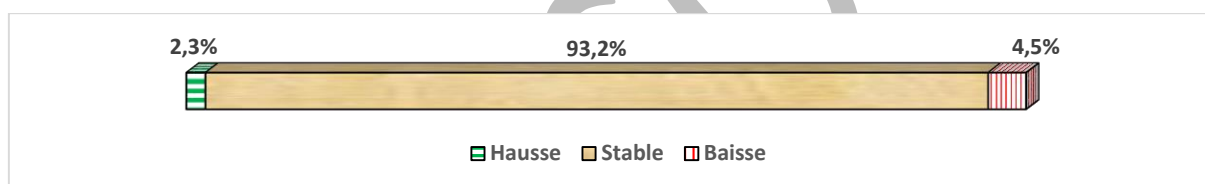
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelière au Trim.2_2024



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Sur le plan tarifaire, une proportion de 93,2 % des professionnels prévoient le maintien de leur tarif au cours du deuxième trimestre 2024.

Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim2_2024

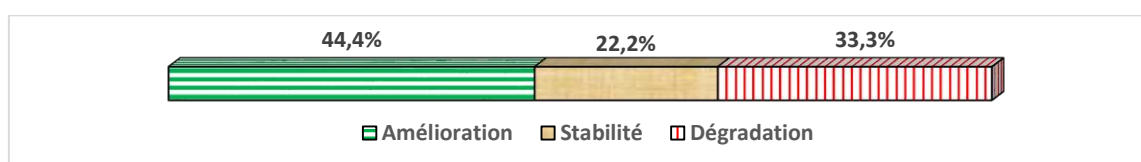


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Dans le sous-secteur voyages, par rapport au climat des affaires, les avis des professionnels divergent. Une proportion de 44,4% des professionnels interrogés prévoit une amélioration du climat des affaires tandis que 33,3% prévoient une détérioration.

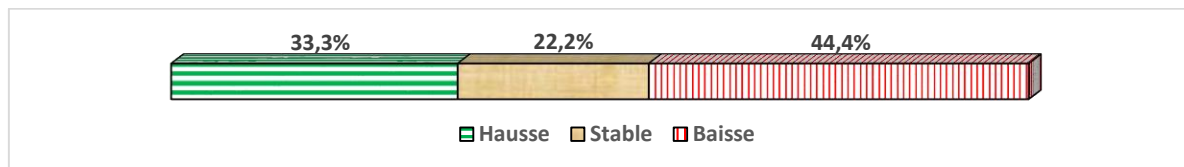
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.2_2024



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au deuxième trimestre, 44,4% des professionnels de voyages interrogés prévoient une baisse au niveau des recettes tandis que 33,3% envisagent une hausse.

Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.2_ 2024



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

III. Zoom sur le SITHO

Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) est un événement majeur qui se tient annuellement en fin septembre début octobre au Burkina Faso depuis 2004. Il a été créé pour promouvoir le secteur touristique et hôtelier du pays, ainsi que pour attirer les investisseurs et les professionnels du tourisme. Le salon met en valeur les richesses culturelles, naturelles et historiques du Burkina Faso, tout en offrant une plateforme d'échange entre les acteurs du tourisme africain et international.

Le SITHO est organisé par l'Office National du Tourisme Burkinabè (ONTB) avec le soutien du gouvernement et des partenaires privés. Il permet de découvrir des destinations locales, de participer à des conférences, des expositions et des rencontres B2B. En plus des professionnels, le salon attire également des touristes désireux de découvrir les potentialités touristiques du pays.

Cet événement vise non seulement à booster l'industrie touristique nationale, mais aussi à renforcer l'image du Burkina Faso comme une destination touristique incontournable en Afrique de l'Ouest.

Interrompu après l'édition 2017, le SITHO a repris en 2023 en édition spéciale sous le thème : « Promotion du tourisme interne, facteur de résilience ». La particularité de cette édition est l'organisation conjointe avec la Vitrine internationale du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration de Ouagadougou (VITHRO), une manifestation touristique majeure des acteurs privés.

Au terme de cette édition, le nombre global des visiteurs enregistrés est de 3 387. 62,8% des visiteurs étaient à leur première édition du SITHO.

Sur un total de quatre (4) excursions réalisées on enregistre la participation de 948 excursionnistes.

IV. Informations : Les décrets d'application de la loi d'orientation du tourisme

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso, cinq décrets ont été adoptés en juin 2023. Le Conseil des ministres en sa séance du 22 novembre 2023 a adopté quatre autres décrets d'application. Il s'agit de :

- **DÉCRET N° 2023-1847/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MEEA/MTMUSR** portant création, organisation, attributions, composition et fonctionnement du Comité Interministériel du Compte Satellite du Tourisme Burkinabè du 29 décembre 2023 ;
- **DÉCRET N° 2023-1793/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MEEA** portant réglementation de la profession de guide de tourisme du 26 décembre 2023 ;
- **DÉCRET N° 2023-1848/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MEEAJ/MID/MUAFH** portant classification et réglementation de l'aménagement et de l'exploitation des sites touristiques du 29 décembre 2023 ;
- **DÉCRET N° 2023-1846 /PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MJDHRI/MDICAPME/MUAFH** portant réglementation du contrôle des activités des entreprises touristiques du 29 décembre 2023.

L'adoption de ces décrets complète la mise en œuvre de la nouvelle loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso.

V. Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du quatrième trimestre 2023

- **L'édition spéciale du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) et de la Vitrine Internationale du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration de Ouagadougou (VITHRO)** s'est déroulée du 26 au 29 octobre 2023 sous le thème : « **Promotion du tourisme interne, facteur de résilience** » ;
- La **28^{ème} Edition des Nuits atypiques de Koudougou (NAK)** s'est tenue du 29 novembre au 03 décembre 2023 sous le thème « **culture et agriculture** ». Cet évènement culturel est marqué par des soirées d'humours, la mise en place d'un village atypique et des spectacles en live et a connu la participation d'environ 50 mille festivaliers ;
- La **34^{ème} édition du Tour international du Faso** s'est tenue du 28 octobre au 05 novembre 2023 sous le thème « **tour de la résilience** ». Elle a connu la participation de 13 équipes de 11 pays ;
- La **17^{ème} édition de la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO)** s'est tenue du 23 au 26 novembre à Ouagadougou sous le thème « **les opportunités du numérique pour le développement de l'industrie du livre au Burkina Faso** ». La Foire est biennale et se tient dans les années impaires et a pour objectif la promotion des livres et de la lecture au Burkina Faso.

V. 2. Evènements du deuxième trimestre 2024

- La **21^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Culture (SNC)** se déroulera du 27 avril au 4 mai 2024 à Bobo Dioulasso, sous le thème « **Culture, mémoire historique et sursaut patriotique pour un Burkina nouveau** ». Pour cette édition plus de 700 mille festivaliers et 3 000 artistes sont attendus ;
- La **12^{ème} édition du Festival de la culture Dagara** se tiendra du 25 au 28 avril 2024, sous le thème « **Patronymes ou nom de famille chez les dagara ; sources de signification, implication sociales, culturelles, politiques et économiques : rôle de l'administration dans la diffusion des patronymes** » ;
- La **22^{ème} édition des KUNDE**, cet évènement qui célèbre la musique au Burkina Faso et en Afrique, se tiendra le 8 mai 2024 dans la salle des Banquets Ouaga 2000 ;
- La **12^{ème} édition du festival international Afrobeat**, se tiendra du 18 au 21 avril 2024, sous le thème « **éclosion** » ;
- La **1^{ère} édition du Salon International Féminin du livre de Ouagadougou (SIFLO)**, se tiendra du 07 au 20 avril 2024 à Ouagadougou, sous le thème « **Les femmes écrivaines face aux défis de l'heure** » ;
- La **2^{ème} édition du Salon international de la décoration du Burkina Faso (SID-BF)**, ouvrira ses portes au CENASA du 10 au 12 mai 2024, sous le thème « **Le métier de la décoration, facteur de la cohésion sociale et développement économique au Burkina Faso** » ;
- La **1^{ère} édition du Festival international des instruments et danses traditionnels de Ouagadougou** se tiendra du 24 au 26 mai 2024 sous le thème « **Diversité Culturelle et Unité nationale** » ;

- La 2^{ème} édition du Festival international musique pour l'environnement (FESIME) se tiendra du 14 au 16 juin 2024 à Ouagadougou sous le thème « **Changement climatique et les menaces terroristes : rôle et responsabilité des citoyens** ».

PROVISoire

IMPORTANT :

Selon l'article 31 du décret N°2023-1005/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MEEA/MUAFH portant réglementation de la construction, de l'extension, de la transformation, de l'exploitation et du classement des établissements touristiques d'hébergement (à titre de régularisation) du 17 Août 2023, tout promoteur d'un établissement touristique d'hébergement est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme, toutes informations statistiques liées à l'exploitation de son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 à 200 000 francs CFA.

Selon l'article 33 du décret N°2023-0989/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MTMUSR portant conditions de délivrance, de validation, de suspension et de retrait de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme (à titre de régularisation) du 14 Août 2023, Tout opérateur de voyages et de tourisme est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme, toutes informations statistiques liées à son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque trimestre.

PROVISOR